

Le magazine

TRANSITION EN ACTIONS

Des panneaux solaires en kit

ILS FONT LE TERRITOIRE

La Germillotte,
fromage au lait du cru

DOSSIER

Habitat :
construire,
encore et mieux



L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



Pour chacun.e d'entre nous, l'année 2022 restera marquée par les effets du changement climatique et les conséquences des troubles internationaux. Ces évènements nous ont tous touchés et nous touchent encore dans

notre vie quotidienne. A l'été, les périodes de fortes canicules et la sécheresse ont nécessité de devoir gérer nos consommations d'eau avec attention. Le conflit en Ukraine a conduit à une très forte réduction des approvisionnements en énergie, nous obligeant à une sobriété énergétique qui nous touche tous et toutes. Comme chacun.e a pu le faire, ainsi que les communes, des mesures de sobriété énergétique ont été mises en place. L'implication solidaire de toutes et tous est une nécessité, tout comme une attention vigilante aux plus fragiles.

Sur l'année 2022, la dynamique d'attractivité économique du Val d'Ille-Aubigné s'est confirmée par l'accueil de nouvelles entreprises, complété par le soutien apporté par la communauté de communes et la Région Bretagne aux commerçants et artisans. Le programme local de l'habitat (PLH) a fait l'objet d'un point étape à mi-parcours. Ceci est présenté au dossier de ce magazine. En matière de mobilités, la mise en œuvre du programme se poursuit. La voie cyclable reliant le giratoire de Montgerval à la ZAC de Cap Malo est en service. Elle sera complétée par la voie cyclable que réalise actuellement le Département le long de la route du meuble, qui permettra de rejoindre le nord de Rennes. La mise en

œuvre du Projet Alimentaire Territorial se déroule selon le programme établi, impliquant des agriculteurs, le réseau des cantines scolaires et des familles volontaires dans le cadre du Défi Foyers à Alimentation positive. Comme chacun.e le sait le réseau des médiathèques a été mise en place, permettant d'élargir l'accès des fonds documentaires de toutes les bibliothèques-médiathèques des communes à tous les habitants du territoire.

En complément de la mention de ces actions, un point d'étape complet sur la mise en œuvre du projet de territoire a été établi sur le deuxième semestre 2022, impliquant les élus et les services. Globalement l'avancement est conforme, et un point plus complet sera fait en 2023 permettant d'ajuster ou de compléter si nécessaire le programme de travail sur la deuxième partie du mandat.

En ce début d'année, l'ensemble des élus et des services s'associent à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de bonne santé pour 2023.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse

Relevons ensemble les défis
de cette nouvelle année !



VALORISER



PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page :

Yves Bigot. Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.

Crédit photos : Bruno Trachstler, Julie Carretier-Cohen, Rémy Poncet, Solarcoop, Yves Bigot - Impression : Les Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.

Tirage : 17 700 exemplaires.

ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Janvier 2023.



On ne touche pas (trop) aux haies !



Les arbres, les vergers, les boisements ainsi que les haies sont protégés au titre du code de l'urbanisme à travers le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Il existe deux régimes de protection

- l'espace boisé classé (EBC) : protection stricte, toute suppression interdite ;
- l'élément identifié du paysage (EIP) : protection souple avec suppression soumise à déclaration préalable et compensation.

► **Pour savoir si vos haies sont protégées**, référez-vous au règlement graphique du PLUi sur <https://geo.valdille-aubigne.fr>

La protection n'interdit pas l'entretien des haies mais réglemente leur suppression et prévoit la plantation compensatoire d'une haie de longueur au minimum équivalente. L'avis préalable est remis par la mairie après avis de la commission bocage. La taille des arbres est à prévoir en dehors de la période du 15 mars au 15 août afin de protéger les oiseaux durant la période de reproduction et de nidification.

Après une année d'interruption, la Communauté de communes proposera à nouveau des formations à la taille et à la greffe des arbres fruitiers, en février et mars 2023. Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique de préservation et de restauration des vergers traditionnels du Val d'Ille-Aubigné. Proposées sous forme d'ateliers animés par un professionnel, ces formations sont gratuites et ouvertes au public.

► **Inscription en ligne** sur www.valdille-aubigne.fr à partir de début février.

Qui veut conduire pour We Ker ?



We Ker recherche des bénévoles pour devenir accompagnateur en conduite supervisée. Ce dispositif permet aux candidats au permis de conduire, âgés de 18 ans minimum et inscrits dans une école de conduite, de compléter leur formation initiale par une phase de conduite « supervisée » avec un accompagnateur. Objectif ? Passer l'épreuve pratique dans des conditions sereines.

Pour être accompagnateur, vous devez être titulaire du permis B depuis au moins cinq ans et ne pas avoir commis de délit routier (alcool, grand excès de vitesse...).

► **+ infos** : 06 85 94 65 05
ou conduite-supervisee@we-ker.org



© Remy Poncet



LES ANIMAUX

Le goupil (*Vulpes vulpes*)

Vous l'avez sans doute déjà croisé de nuit à la lueur des phares de voiture ou en plein jour, chassant dans les prairies fraîchement fauchées. Ce petit canidé, plus connu sous le nom de renard, est un mammifère commun de nos régions.

Souvent accusé d'être le *serial killer* des poulaillers, il joue avant tout un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes notamment en régulant les populations de rongeurs. Un individu peut en consommer de 5 000 à 6 000 par an !

Tendez l'oreille en cette période hivernale, vous entendrez peut-être ses aboiements une fois la nuit venue. C'est la saison des amours pour goupil.

Pour l'écouter, scannez le code QR ci-dessus.



© Julie Carretier Cohen

« Fil-Fil », le cirque à découvrir en famille

Le Théâtre de Poche part en tournée. Venez découvrir Fil-Fil, le spectacle de Jeanne Mordoj. Dans un espace circulaire, deux acrobates et une fildefériste se jouent des choses simples : le fil de la funambule valse, les jambes s’emmêlent, les t-shirts s’échangent et se partagent. Un moment rempli de malice à partager entre petits et grands ! Il est même possible qu’une soupe ou un goûter soit partagé dans certains lieux à l’issue du spectacle !

► Samedi 14 janvier (20h), salle des loisirs de Guipel
 Dimanche 15 janvier (17h), salle L’Hermine-Erminig à Saint-Aubin-d’Aubigné
 À partir de 3 ans / 6 €
 Tél. : 09 81 83 97 20 ou www.theatre-de-poche.com

Une autre culture est possible

Qu’est-ce qu’une manifestation écoresponsable ? Et concrètement, que doit-on mettre en place pour faciliter les déplacements, réduire les déchets et bien communiquer quand on organise un spectacle, un festival ou une exposition ?

Le Val d’Ille-Aubigné sensibilise les acteurs culturels aux enjeux de la transition à travers des formations ouvertes aux associations, aux élus et aux agents de la Communauté de communes. Un premier atelier consacré à l’alimentation, à la restauration, aux achats et aux circuits courts s’est tenu en novembre. Deux autres ateliers, animés par le Collectif des festivals, traiteront bientôt de la mobilité, des déplacements et de l’énergie ainsi que de la communication.



« SOS Dragons » avec l’école de musique de l’Illet

L’école de musique de l’Illet propose aux enfants (4-7 ans) des classes d’éveil musical de rencontrer les artistes de la compagnie Norkito pour travailler des chants, des percussions corporelles et des créations sonores issus du spectacle « SOS Dragons ». La classe musique assistée par ordinateur (MAO) sera chargée de capter les créations instrumentales des enfants, ensuite incorporées dans la bande son du spectacle.

► Samedi 4 février (16h), à la salle Emeraude de Gahard / 5 €.
 Tél. : 02 99 37 73 53 ; emi@emi.asso.fr.

© Bruno Trachslér

Les maisons éclésières des Coursgalais et de Chanclin à reprendre



À Montreuil-sur-Ille, la Région Bretagne et le Val d'Ille-Aubigné lancent un appel à projets pour valoriser les deux maisons éclésières voisines des Coursgalais - le gîte d'étape - et de Chanclin, situées au bord du canal d'Ille-et-Rance et de la voie verte.

Cet appel à projets est ouvert aux particuliers, aux associations, aux entreprises et aux collectivités qui souhaiteraient développer de nouveaux services ou des activités touristiques innovantes. Exemples ? Restauration et/ou

hébergement, location de bateaux, animation culturelle, points de vente directe, service de réparation de vélo...L'appel à projets englobe les deux maisons éclésières ainsi que leurs dépendances (terrain, annexes bâties, four à pain...).

► **Téléchargez** le cahier des charges, les fiches techniques et le dossier de candidature sur <https://www.valdille-aubigne.fr/appe-projet-maisons-eclusieres/>.

Le sentier de Montgerval



Lieu : La Mézière
Départ : à droite de la mairie
Distance : 10,8 km
Durée : 2h45
Dénivelé : 0 m
Balisage : Jaune - sentier n°1

Le nom Mézière vient du latin *maceria* soit « murs en ruines ». On appelle ses habitants les Macérien.ne.s. Contrastant avec cette toponymie, la commune de la Mézière est pourtant riche en belles demeures, manoirs et châteaux bien conservés. Parmi ceux-ci, celui des Loges que l'on peut deviner en traversant les bois de la propriété, édifié en 1590 et investi à la fin du XVII^e siècle par la famille Dupont des Loges. Ou encore celui de la Mauvière, plus récent mais incontournable sur le parcours. Le territoire compte une douzaine d'autres manoirs dont une partie encore bien conservée. Ces demeures se trouvent cependant à l'écart du chemin.

Au retour, un peu à droite avant l'entrée dans le bourg, se trouvent les prairies de la Patenoterais, bordant le ruisseau du pont de Biardel.

Fiche détaillée du circuit sur www.valdille-aubigne.fr



BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

Le PAT en actes

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) visent à relocaliser l'agriculture et l'alimentation en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Le PAT du Val d'Ille-Aubigné partage les mêmes objectifs : maintenir le foncier agricole, accompagner les exploitations vers des systèmes de production résilients et respectueux de l'environnement, sensibiliser les habitants à une alimentation saine et durable, etc.

En direction des agriculteurs, la Communauté de communes finance des diagnostics d'évaluation de la durabilité des exploitations, assure une veille foncière

active, propose des formations ressources humaines, des échanges sur le thème de l'installation et de la transmission...

Côté grand public, le Val d'Ille-Aubigné anime un premier « Défi Foyers à alimentation positive ». Une dizaine de familles participe à l'aventure, accompagnées par le CCAS de Guipel et le centre de loisirs de Vignoc. Leur mission ? Se nourrir durablement, localement sans augmenter leur budget, en suivant un atelier mensuel pendant six mois.

En 2023, le PAT fera sa rentrée à l'école. Le Val d'Ille-Aubigné proposera des formations aux personnels des restaurants scolaires pour les aider à préparer des menus durables, bio et à partir de protéines végétales, au-delà des exigences de la loi Egalim.

Pour sensibiliser les plus jeunes, 17 des 23 écoles primaires du territoire ont accepté d'accueillir des ateliers de sensibilisation autour de l'alimentation avec au menu : éducation au goût, équilibre alimentaire et impact environnemental de l'alimentation durant l'année scolaire. Ces ateliers seront animés par la Maison de la consommation et de l'environnement (MCE).

► + infos :

- Volet foncier : Chrystelle Ménard
Tél : 06 62 27 31 30
chrystelle.menard@valdille-aubigne.fr
- Volet alimentation : Maxime Lefort
tél. : 06 42 83 38 47,
maxime.lefort@valdille-aubigne.fr





HABITAT

Construire, encore et mieux

Accueillir de nouveaux habitants ne s'improvise pas. Le Programme Local de l'Habitat guide la politique du logement. Construction neuve, habitat social, maîtrise du foncier... Où en est-on à mi-parcours du PLH (2019-2024) ?

La Bretagne attire, Rennes Métropole aimante et le Val d'Ille-Aubigné suit le même élan démographique. La population progresse de +1,7 % par an, portée par l'arrivée de familles avec enfants. Les seniors aspirent à vivre à domicile aussi longtemps que possible. La décohabitation s'amplifie. Conséquence ? Le marché de l'habitat est en tension. En réponse, le Val d'Ille-Aubigné s'est doté d'un Programme Local de l'Habitat (PLH). Celui-ci définit les investissements nécessaires pour satisfaire les besoins en logement du territoire. En quantité mais aussi en qualité.

Le neuf dans les clous

Entre 2019 et 2024, le PLH s'est fixé l'objectif de construire 2 100 logements neufs soit 350 logements par an en moyenne. À mi-parcours, un tiers du chemin a été réalisé : plus de 800 logements ont été livrés. La crise du covid a ralenti les travaux, repoussé les mises en chantier. « *Les exigences de la nouvelle réglementation environnementale, la hausse des coûts de l'énergie et des matériaux compliquent les opérations* », complète Marine Berranger, chargée de mission habitat. Mais l'objectif devrait être atteint. « *Environ 600 logements sont en construction actuellement, 700 autres ont été autorisés* ».

Une vigilance pour les logements sociaux

Dans le parc social, le défi est plus difficile à relever. Avec 223 logements livrés en trois ans (74 logements par an), le rythme de

construction de logements sociaux dépasse les objectifs du PLH (386 logements sociaux, soit 64 logements par an). Mais la forte baisse du nombre d'agrément délivrés sur la même période indique que la suivante sera moins dynamique.

La Communauté de communes a provisionné 1,9 M€ d'aides pour épauler les bailleurs sociaux. Malgré cela, les nouveaux projets peinent à sortir. « *Les recours contre les permis de construire, la hausse des coûts de production et la difficulté à lancer des opérations de moins de cinq logements répondant à une demande des communes freinent le mouvement. Or nous souhaitons développer le locatif social sur l'ensemble du territoire* ». Pour l'instant, quatre communes absorbent l'essentiel des constructions : Melesse, Saint-Aubin-d'Aubigné, La Mézière et Montreuil-le-Gast.

Les conventions de partenariat entre les bailleurs et la Communauté de communes seront révisées en 2023 afin de les rendre plus opérationnelles.



L'accession bien aidée

Entre les deux, l'accession aidée à la propriété se porte bien. Le PLH prévoyait une production de 81 logements. Avec 94 logements agréés via un Prêt social location-accession (PSLA), le quota fixé est d'ores et déjà dépassé. La Communauté de communes s'est engagée en garantissant les emprunts à 100 %. Comme pour le locatif social, la production de logements aidés se concentre dans trois communes : Montreuil-le-Gast, Melesse et La Mézière.

Pour poursuivre le développement de l'accession abordable, le Val d'Ille-Aubigné étudie désormais l'opportunité de se rapprocher des offices fonciers solidaires (OFS) existants afin d'expérimenter le bail réel solidaire (BRS). En dissociant le foncier du bâti ce nouveau dispositif permet de faire baisser le prix des logements, en conservant leur caractère social de manière pérenne - contrairement au PSLA.

Le foncier optimisé

Tout en encourageant la construction neuve, le PLH instaure des règles afin de limiter la consommation de terres agricoles. Cet impératif de maîtrise foncière est garanti par un programme d'action foncière, complété par un partenariat avec l'Etablissement public foncier (EPF) de Bretagne (cf. ci-contre). Au total, ce programme



d'action foncière a identifié un gisement potentiel de 67,5 hectares en renouvellement urbain dont la moitié a été intégrée à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec des seuils de densité et/ou mixité sociale.

Des études de renouvellement urbain ont été engagées à Sens-de-Bretagne, Mouazé, Melesse et La Mézière, contribuant à l'objectif d'un urbanisme économe.

La rénovation facilitée

Mobiliser le parc existant est une autre façon de répondre aux besoins du territoire : le PLH cible aussi la rénovation énergétique et la lutte contre l'habitat indigne.

Les Compagnons Bâisseurs font leur part auprès des ménages modestes. En trois ans, le Bricobus a suivi une cinquantaine de chantiers. Le succès de Pass Réno du Val d'Ille Aubigné ne se dément pas non plus. La plateforme locale de rénovation de l'habitat a accompagné 872 foyers entre 2019 et 2021. Pas moins de 200 logements ont fait l'objet de travaux, soutenus par le Val d'Ille-Aubigné à hauteur de 175 000 €. Via l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), presque 200 logements peu ou pas isolés ont été réhabilités. Par ailleurs, 26 ménages ont déjà profité de la prime accession-rénovation pour les aider à rénover un logement ancien en centre-bourg.

Des pistes à creuser

En réponse à des besoins spécifiques, non couverts par le marché immobilier, le PLH vise à développer un habitat solidaire. C'est ainsi que le Val d'Ille d'Aubigné soutient des opérations innovantes, adressées aux seniors et aux personnes en situation de handicap. La Maison Hélène (cf. ci-contre) et le futur pôle intergénérationnel de Melesse en font partie. À La Mézière, le programme «Cœur de Macéria» prévoit des logements destinés aux jeunes actifs. Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage préconise l'aménagement d'une aire de grand passage de petite capacité pour accueillir les rassemblements familiaux ainsi que le relogement de douze ménages en phase de sédentarisation. D'autres pistes restent à explorer à l'instar de l'hébergement d'urgence ou l'accueil des migrants.



PAROLE D'ÉLU

Jacques Richard, Vice-président en charge de l'habitat et de la rénovation énergétique

Un bilan globalement positif

« Malgré les retards imputables au covid et la hausse des coûts des matériaux, nous devrions atteindre nos objectifs de construction neuve. Nous enregistrons de bons résultats en matière d'accession sociale à la propriété. Grâce à Pass Réno, au Bricobus et aux primes à la rénovation énergétique, le volet transition est aussi bien engagé. C'est plus compliqué pour la production de logements

sociaux. Nous devons composer avec la frilosité des bailleurs sociaux qui hésitent à lancer des opérations dans les petites communes. Il nous reste deux ans pour diversifier notre offre d'habitat, mieux répondre aux besoins immobiliers non couverts par le marché, en particulier ceux des seniors, des jeunes actifs, des gens du voyage et des personnes en très grande précarité ».

LES OBJECTIFS DU PLH (2019-2024)



2100
logements neufs



386
nouveaux logements sociaux



SENIORS

La Maison Helena

À La Mézière, en centre-bourg, la Maison Helena accueille vingt-cinq locataires logés dans vingt et un appartements T2 et T3. Ouverte en octobre 2021 par Espacil Habitat, la résidence est la onzième du genre en Ille-et-Vilaine.

Dédiées aux seniors autonomes de +60 ans répondant aux conditions de ressources du locatif social, ces résidences sont aménagées autour de parties communes accessibles et d'espaces de convivialité. Chaque logement dispose de prestations adaptées au vieillissement et d'un accès vers l'extérieur - terrasse ou balcon. La Maison Helena est un habitat accompagné. Les résidents sont suivis par une coordinatrice de vie sociale qui développe la convivialité, la solidarité et contribue au maintien d'un cadre de vie autonome.



Employée par le CCAS de la commune, Lucie Leray y organise des animations proposées par les résidents. Jardinage, mosaïque, vannerie, jeux, sorties et gym douce créent du lien au quotidien. Le Val d'Ille-Aubigné a participé au financement de ce projet immobilier innovant à hauteur de 136 500 €.

FONCIER

L'Etablissement public foncier de Bretagne (EPF)

La Communauté de communes a signé un partenariat avec l'Etablissement public foncier (EPF) de Bretagne pour faciliter les acquisitions foncières nécessaires à la mise en œuvre des projets d'urbanisme.

L'EPF assure le portage des biens acquis le temps de définir les projets jusqu'au démarrage des travaux, en ciblant des projets difficiles à faire émerger, nécessitant des montages complexes et une ingénierie lourde.

L'action conjointe de l'EPF et de la Communauté de communes porte prioritairement sur des opérations d'habitat et de requalification de friches dans des espaces déjà urbanisés, exemplaires en termes de densité et de mixité sociale.

À ce jour, l'EPF s'est porté acquéreur de 58 000 m² répartis sur six communes - Guipel, Langouët, Melesse, Saint-Médard-sur-Ille-Sens-de-Bretagne et Vignoc. Ces parcelles acquises pour un montant global de 1,1 M€ représentent un potentiel de création de 199 logements dont des logements sociaux.



ILS FONT LE TERRITOIRE

La Germillotte, fromage au lait du cru

Artisan fromager depuis 2015, Olivier Grosjean produit des fromages au lait cru biologique, collecté dans les fermes du Val d'Ille-Aubigné.

C'est l'histoire d'une reconversion qui mûrit avec le temps. Patiemment comme un fromage s'affine. Olivier Grosjean a vécu une première fois, aide médico-psychologique dans un foyer de vie pour personnes autistes. Puis le hasard des rencontres l'a ramené à sa culture fromagère familiale. « *Je suis originaire de Franche-Comté. Autant dire que je me sentais un peu frustré à table en Bretagne...* ». Sans ferme ni troupeau, Olivier s'est installé comme artisan nomade. Domicilié à Saint-Germain-sur-Ille, le fromager élabore ses produits à la fromagerie de l'Illet, à Saint-Aubin-d'Aubigné. Mais il les affine en chambre froide pendant deux à trois mois au Gaec Biotaupes, à Vignoc.

Equipé d'une remorque, d'une citerne et d'une pompe, Olivier s'approvisionne de bon matin en lait de vache dans des exploitations agricoles de Feins et Saint-Aubin-d'Aubigné, parfois de Sens-de-Bretagne ou Montreuil-sur-Ille pour compléter. Le lait de brebis provient de Brécé, le lait de chèvre de l'Hermitage. Toujours en bio. « *Je paie mon lait plus cher car l'exigence de qualité est supérieure quand on produit du fromage au lait cru. Tout le monde s'y retrouve* ».

Avec présure végétale

Chaque mois, l'artisan fromager produit environ 500 kg de pâtes dures et molles - du camembert de chèvre, de la tomme de brebis

et bien d'autres douceurs typées morbier, reblochon ou fromage frais. Avec une touche maison qui fait la différence : « *J'utilise une présure végétale pour faire cailler le lait. La macération de fleurs de chardon renforce les arômes, donne une texture plus aérée* ».

Etrangement, la première région laitière française ne recense aucun fromage AOP. « *Mais ça donne l'avantage de ne pas être prisonnier d'un cahier des charges. La production reste aux mains de petites structures fermières, il y a de la place pour tout le monde* ».

Côté distribution, Olivier vend tout en direct, en circuit court. La Germillotte tient boutique sur les marchés de Saint-Germain-sur-Ille, Bazouges-sous-Hédé et Rennes. On la retrouve au rayon frais d'une trentaine de points de vente locaux - épiceries, magasins à la ferme, AMAP, réseaux Biocoop et Brin d'herbe...

Un atelier en construction

Avant l'automne prochain, la Germillotte possédera sa propre fromagerie sur un terrain acquis à la Communauté de communes dans l'écoparc de Haute-Bretagne, à Andouillé-Neuville. En travaux à partir de janvier, le bâtiment de 170 m² réunira enfin la salle de fabrication et la cave d'affinage sous un même toit réfrigéré, couverts de panneaux thermiques et photovoltaïques pour réduire la facture énergétique.

Un associé, Nicolas Pot, rejoint l'aventure. Peut-être deux salariés bientôt. De quoi doubler la production, satisfaire une demande croissante et imaginer bien d'autres recettes. « *Du bleu, sûr. Et pourquoi pas de la mozzarella ou de la feta ?* ».





Des panneaux solaires en kit

À Guipel, la coopérative Les Survoltés organise l'achat groupé de panneaux photovoltaïques en autoconsommation, à installer soi-même dans son jardin ou en toiture.



En décembre, 41 foyers du Val d'Ille-Aubigné ont récupéré leur kit solaire commandé auprès de la coopérative citoyenne Solarcoop, installée dans le Rhône.

Tous s'étaient manifestés dès le mois de juin pour participer au premier groupement d'achat des Survoltés, portant sur un volume de 85 panneaux d'une surface individuelle de 2 m².

L'ensemble de la commande pèse finalement 32 kWc - à peu près l'équivalent de la puissance installée sur le toit de la salle multifonctions de Feins en février prochain.



Les particuliers pouvaient acheter un, deux ou quatre panneaux. « Nous avons aidé tous ceux qui le souhaitaient à bien calibrer leur commande selon la composition de leur foyer, leurs besoins et les caractéristiques de leur logement, notamment son exposition », explique Océane Van Hoorebeke, directrice de la coopérative.

Grâce à l'entremise des Survoltés, les clients ont pu bénéficier d'une remise de 101 € à 141 € selon le nombre de panneaux commandés dont -50 % sur les frais d'expédition.

Assemblé en Italie avec une garantie constructeur de 25 ans pour l'onduleur, le kit solaire plug & play s'installe en terrasse, dans le jardin ou en toiture, raccordé à une prise standard ou directement au tableau électrique. L'électricité produite est injectée dans le réseau domestique, en autoconsommation. Un kit de deux panneaux permet de produire 600 à 800 kWh/an. De quoi couvrir le « bruit de fond » électrique en journée : la VMC, la box Internet, le réfrigérateur, les veilles, les pompes... Le surplus éventuel de production est réinjecté dans le réseau, sans possibilité de rachat par EDF. « L'investissement de départ est amorti en huit à dix ans. Mais ce délai raccourcira à mesure que les prix continueront de grimper ».



Le jour de la livraison, les Survoltés ont pris le temps d'expliquer le fonctionnement du kit en organisant des ateliers de montage. « Cette démarche d'autoproduction responsable s'accompagne d'une prise de conscience de nos habitudes de consommation. C'est souvent un pas de plus vers la sobriété énergétique ».

Au printemps, la coopérative lancera un second groupement d'achat pour répondre à la demande.

► + d'infos : www.solarcoop.fr ; <https://survoltés.com>



ILS FONT L'ÉCO Sterenn, le champ des possibles

Poids lourd de l'agroéquipement, l'entreprise de La Mézière fournit les pros en pièces détachées et outillage. Avec 200 000 références pour faire tourner fermes et machines.

Des racks de stockage jusqu'au plafond, des montagnes de palettes, un ballet incessant de chariots élévateurs... Chez Sterenn, la logistique s'étale dans les grandes largeurs. Deux gigantesques entrepôts forment l'armature de la fourmilière étalée sur 24 000 m² au bord de la voie rapide, en activité de 6h à 23h.

Le premier bâtiment est dédié à la réception des marchandises, le second à la préparation et à l'expédition des commandes. Boulons, gyrophares, batteries, lames de tondeuse, lubrifiants... La caverne d'Ali Baba du mécanicien agricole gère 100 000 références en stock, le double en catalogue. Tous les jours, l'entreprise expédie 40 à 50 tonnes de marchandises, l'équivalent d'un millier de colis. En haute saison, elle traite 500 appels téléphoniques quotidiens. Ses clients ? Exclusivement des distributeurs de matériel agricole et de motoculture, bien connus des agriculteurs, de l'industrie et des entreprises du paysage. Comme Delourmel, MS équipement ou RM motoculture dans les environs.

BtoB en Europe

Leader français de la pièce détachée agricole, Sterenn livre en réalité ses produits bien au-delà de l'Hexagone. « Nous réalisons 80 % de notre business en France mais nous possédons deux succursales en Belgique et en Pologne. Une troisième doit ouvrir bientôt en Espagne », abonde Vincent Roudaut, le directeur. L'entreprise s'approvisionne plus volontiers en Europe qu'en Chine. Elle pilote deux

marques maison d'outillage premium. La vente en ligne absorbe 80 % des commandes.

Preuve de son dynamisme commercial, la société construit actuellement un troisième entrepôt (4 800 m²) qui sera affecté au seul stockage des pneumatiques agricoles de la marque indienne BKT. Elle en prendra possession en juin.

Trente postes à pourvoir

Discrète, l'entreprise fait peu parler d'elle. Pourtant elle ne cesse de grandir. Constitué de trois entités (Fournial, MDS et FSI), le groupe Sterenn & co emploie 350 salariés sur trois sites - La Mézière, Vesoul et Orléans - dont les 2/3 en Ille-et-Vilaine. La société engrange +15 % de croissance par an pour un chiffre d'affaires estimé à 210 M€ en 2022.

L'argumentaire est rôdé. « À la différence d'Amazon, nous sommes des spécialistes. Nos techniciens sont des experts du matériel agricole. Nous garantissons à nos clients une livraison en 24h maximum, du matin pour l'après-midi dans le grand Ouest ». Le covid ? « Nous n'en avons pas entendu parler... Notre secteur relevait des activités essentielles ».

Chaque année, le site de la Mézière embauche une quinzaine de salariés. Actuellement, trente postes de caristes, préparateurs de commande et technico-commerciaux sont à pourvoir. « Comme ailleurs, le recrutement n'est pas simple. Pour y remédier, nous misons sur l'alternance afin de garder au maximum les jeunes que nous formons ». La hausse des coûts de transport, de l'énergie et les perturbations durables de la chaîne d'approvisionnement ? « Vous savez, Fournial existe depuis 1926... ».



Ça bouge dans les zones d'activité

ZA Bourdonnais

L'entreprise Lesné Service déménagera avant l'été 2023 dans de nouveaux locaux en cours de construction à l'entrée de la zone d'activité. Un secteur où la société Cord'Attitude a engagé elle aussi des travaux pour la réalisation de son siège social. Trois permis de construire ont par ailleurs été accordés fin 2022 pour des activités de stockage, de maintenance des bâtiments ainsi qu'un projet de village d'entreprises, dédié à des activités artisanales et de petite production.

ZA Ecoparc Haute Bretagne

L'entreprise Coup de pouce paysage investit dans un site d'exploitation lui permettant de réunir l'ensemble de ses outils de travail en un seul lieu et développer son activité sur le Val d'Ille-Aubigné. Un nouveau permis de construire a été accordé à la fromagerie de la Germillotte, installée aujourd'hui à Saint-Germain-sur-Ille.

ZA Triangle vert

Le bureau d'études Atelier d'Ys engage des travaux d'extension du bâtiment existant pour accueillir ses nouveaux collaborateurs.

Des stationnements complémentaires sont aménagés en parallèle.

ZA Beauséjour

L'enseigne Vivre en Bois poursuit ses travaux d'installation sur l'axe Rennes-Saint-Malo après avoir acquis un terrain privé. Une réorganisation de l'aire de retournement au bout de la rue de l'Aiguillage a été pensée pour faciliter les livraisons.

Des ateliers numériques et cybersécurité pour les entreprises artisanales

Un atelier numérique - avec focus sur la cybersécurité - s'est déroulé fin novembre à l'hôtel d'entreprises Emergence à Andouillé-Neuville. Il s'adressait aux entreprises qui cherchent à protéger leurs données, gagner en visibilité et optimiser leur organisation. Un second atelier se tiendra jeudi 9 février au siège de la Communauté de communes, à Montreuil-le-Gast.

Ces ateliers sont organisés par le Val d'Ille-Aubigné en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de Bretagne.



LE CODEVIA

(Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné)

Lundi 21 novembre, le Codevia organisait une soirée projection débat dans le cadre du festival Alimenterre.

Plus d'une centaine de personnes ont participé et débattu après la projection du documentaire *La part des autres* sur l'accès à une alimentation durable et de qualité. Un buffet de produits locaux et bio était proposé aux participants, preuve qu'une alimentation locale et de qualité est possible !

Cette première animation sera sans doute renouvelée sur d'autres communes du Val d'Ille-Aubigné autour des thématiques dont le Codevia s'est saisi : l'alimentation, la démocratie, l'inclusion sur nos territoires...

Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



La longue marche des dindes

L. Bischoff, K. Karr, Rue de sèvres, 2022

Une bande dessinée aux couleurs tendres et joyeuses qui conte une aventure digne de celles de Marc Twain. Le jeune Simon Green va faire 1 000 km à travers le Far West, à pied et avec 1 000 dindes. Il nous fait découvrir l'Amérique de 1860 telle qu'elle était, sa détermination est une vraie leçon.



A(n)imal

C. Alix, Slalom, 2022

L'histoire d'un jeune garçon de 15 ans qui part, poussé par sa mère, dans une barque de passeur pour fuir la guerre. Une prise de conscience de la détresse du monde, un éveil des consciences et une ode à la solidarité. Un roman fort et bouleversant qui met en lumière une réalité douloureuse.



Les tambours du dieu noir

l'étrange affaire du djinn du Caire

P. Djèli Clark, L'atalante, 2021

Deux nouvelles autour d'uchronie et du surnaturel, très engagées et originales. Des aventures qui allient steampunk et fantasy et nous emportent dans des univers dépaysants. Un ticket pour un embarquement parallèle et immédiat.



Vous souhaitez en savoir plus, vous êtes intéressé·e pour nous rejoindre ou vous souhaitez proposer des thèmes de travail ? Contactez-nous !

Espace de dialogue et de co-construction, le Codevia est ouvert à toutes et tous.

www.valdille-aubigne.fr/codevia

codevia@valdille-aubigne.fr ou 02 99 55 53 36



À vos agendas

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Rendez-vous sur www.lesmediatheques.valdilleaubigne.fr pour découvrir les animations proposées par les bibliothèques.

La nuit de la lecture se déroulera fin janvier dans plusieurs bibliothèques. Rendez-vous sur www.lesmediatheques.valdilleaubigne.fr pour découvrir les animations proposées.

Le Val d'Ille-Aubigné souhaite remercier les 330 participants au prix Cap BD 2022. Parmi eux, 136 votants ont élu Les oiseaux ne se retournent pas (Delcourt) de Nadia Nakhlé comme BD préférée dans la catégorie Découverte et Le chœur des femmes d'Aude Mermilliod (Le Lombard) dans la catégorie Expert.

Cinq lecteurs de -17 ans et cinq lecteurs + 17 ans ont remporté un chèque Lire de 30 € au tirage au sort.

À la bibliothèque de Saint-Aubin d'Aubigné : Et toi tu lis quoi?


Club de lecture ados à partir de 11 ans.

Vendredi 24 février 2023 à 17h15

Réservations et informations au 02 99 55 51 07

Bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr

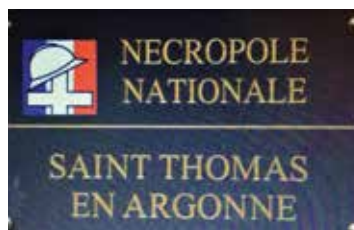
Toute l'actualité du réseau sur Facebook :

 [lecturepubliquevaldilleaubigne](https://www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne)

► + **d'infos** : Hélène GRUEL, chargée de la lecture publique au Val d'Ille-Aubigné, 02 99 69 86 89 ou helene.gruel@valdille-aubigne.fr

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

Frédéric Hardy, sapeur du Génie dans la Grande guerre



Né à Montreuil-le-Gast le 2 août 1892, Frédéric Hardy était l'aîné d'une fratrie de quatre enfants d'une famille de cultivateurs installés au Geai. Le jeune soldat a consigné « sa » guerre sur un cahier d'écolier en 136 pages d'une belle écriture.

La Belgique, la Marne, Arras sont ses champs d'opération. À marche forcée, villes et villages belges défilent mais l'avance allemande stoppe les troupes près de Charleroi. C'est la déroute sous le feu ennemi : « Ils sont au moins dix contre un de nous autres. La plupart des blessés restent entre les mains des Allemands et la population se sauve comme un lièvre devant un chien ». Rude baptême du feu pour un premier mois de guerre.

Tandis que le rouleau compresseur allemand menace Paris, Frédéric Hardy rejoint Sézanne pour la grande offensive de la Marne. Les balles sifflent, les obus éclatent.

« On voit passer beaucoup de blessés français et allemands. Le soir, c'est la triste besogne. Nous allons faire des fossés pour enterrer les chevaux et des Allemands aussi ». Le repli allemand s'opère. Trois semaines plus tard, un spectacle de feu accueille Frédéric Hardy aux portes d'Arras où les villages flambent sous une grêle d'obus.

C'est à la Citadelle que le sapeur du 6^e régiment d'Angers dépose son fourbi. Soldat spécialisé, il participe à la protection défensive de la ville. Mais la guerre est aussi souterraine. C'est la guerre des mines.

Le sapeur creuse des galeries - les sapeurs - sous les tranchées ennemies. Bourrées d'explosifs, les charges explosent avant l'assaut des fantassins. L'ennemi en fait autant. Le travail de « taupe », réalisé de jour comme de nuit, est éprouvant. : « On entend les Boches travailler tous près de nous. Même on les entend causer ».

Lors de la deuxième bataille d'Arras en mai 1915, la puissance de feu devient considéra-

ble. Le canon ne cesse de cracher : « C'est un tue-tête ».

Frédéric Hardy s'engage comme volontaire dans les corps francs au Labyrinthe, vaste enchevêtrement de tranchées le long de la ligne de front. Le soldat se bat au mousqueton dans les corps-à-corps. Le Labyrinthe est conquis au prix de difficultés et de souffrances inouïes.

Après sa permission Frédéric Hardy rejoint la Marne mais un mois plus tard il est tué dans le bois de la Gruerie, le 15 septembre 1915. Son corps repose dans la nécropole de Saint-Thomas-en-Argonne (51).

Monique Le Guen, association Melesse à travers les âges

Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à communication@valdille-aubigne.fr, nous les diffuserons dans les pages du magazine.

LE GRAND DÉFI ÉNERGIE ET EAU 2023

VOUS ÊTES À 1 DEGRÉ D'Y ARRIVER...

VOUS ALLEZ RÉDUIRE VOS FACTURES :

BAISSER LA TEMPÉRATURE DU CHAUFFAGE,

C'EST 5 À 10 % D'ÉCONOMIE SANS CLAQUER DES DENTS*

Du 1^{er} janvier au 15 mars 2023,
l'ALEC du Pays de Rennes
vous aide à faire des économies
sur vos factures !



ATELIERS
EN VISIO



SOIRÉE
SPECTACLE



CONSEILS
EN LIGNE

Programme et inscription sur : www.alec-rennes.org/grand-defi

Informations:
contact@alec-rennes.org
02 99 352 350

enedis

SD 35

GRDF

RENNES
MÉTROPOLÉ

Ville de
RENNES

Liffré=Comier
COMMUNAUTÉ



ALEC
AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU PAYS DE RENNES

*Selon l'ADEME, baisser d'un degré la température du chauffage correspond à 7 % d'économie d'énergie.